

Direction des affaires juridiques

Réf : DAJP/n°2020-441

**Décision de nomination d'un suivant de liste  
Au conseil d'administration**

**Collège des usagers**

Le Président de l'université,

Vu le code de l'éducation, notamment l'article D.719-21 ;

Vu les statuts de l'université de Tours ;

Vu la décision n°DAJP/2020-120 du président de l'Université de Tours, en date du 6 mars 2020, portant proclamation des résultats de l'élection des représentants des usagers au conseil d'administration ;

Vu la liste de candidats intitulée « Bouge ton campus » ;

Vu la non-réinscription de M. Nicolas De Bouet du Portal à l'université de Tours ;

**DÉCIDE**

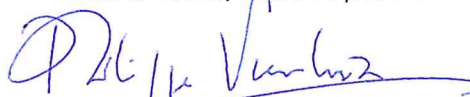
**Article 1<sup>er</sup>** : M. Achille Cassiot est proclamé élu au conseil d'administration, collège des usagers, en remplacement de M. Benoit De Bouet du Portal et ce pour la durée du mandat restant à courir. Mme Melissa Fourcault devient suppléante de M. Achille Cassiot et ce, pour la durée du mandat restant à courir.

**Article 2** : Le directeur général des services de l'Université est chargé de l'affichage et de l'exécution de la présente décision, qui sera notifiée à l'intéressé.

Mis en ligne

28 SEP. 2020

Fait à Tours, le 25 septembre 2020



**Philippe Vendrix**  
Président de l'Université

**COMPOSITION ACUTALISÉE DU C.A.**

<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPLÉANTS</b>	<b>LISTE</b>
Achille CASSIOT	Melissa FOURCAULT	Bouge ton campus
Victor GENTILLET	Kevin DUBOIS	Bouge ton campus
Nina GROULT	Flora BURGHGRAEVE	Bouge ton campus
Audrey LANDRIEVE	Numan BAHROUN	Bouge ton campus
Jude Nestor MANDZEKELE BOKENGA	Marine LECOUEY	UNEF, le syndicat étudiant et associations étudiantes, Ensemble pour défendre nos droits et contre la précarité !
Pierre Antoine TORQUET	Tiphaine DEVINAS	Uni pour l'avenir